FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

TRAITEMENT POUR VADROUILLE CLASSIK

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identification du produit

Nom du produit	:	*Traitement pour Vadrouille Classik*

Autres moyens d'identification

Code de produit	:	*A-21900A*
Type de produit	:	*Liquide*

Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Catégorie d'utilisation	:	*Pour garder la vadrouille plus long temps.*
Restriction d'utilisation	:	*Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.*

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur / Fabricant	:	*Groupe CAM-J Inc.* *3750 Place LaFayette Est* *Boisbriand, QC, J7H1N6* *Tél : 450.430.1550* *Fax : 450.430.1561*
Courriel	:	*info@cam-j.com*

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service)	:	*CENTRE ANTI-POISON : 1-800-463-5060* *CANUTEC : +1-613-996-6666 ou *666 (cellulaire)* *(24/7)*

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3
DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
MUTAGÉNICITÉ POUR LES CELLULES GERMINALES - Catégorie 3
CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :

GHS02

GHS08

Mention d'avertissement : *Danger*

Mentions de danger :
H226 *- Liquide et vapeurs inflammables.*
H304 *– Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.*
H340 *– Peut induire des anomalies génétiques*
H350 *-Peut provoquer le cancer*

Conseils de prudence

- **Prévention** :
P201- *Se procurer les instructions avant utilisation*
P202- *Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions*
P210- *Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.*
P233- *Maintenir le récipient fermé de manière étanche.*
P240- *Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.*
P241- *Utiliser d'outils ne produisant pas d'étincelles.*

		P242- *Utiliser du matériel antidéflagrant.*
		P243- *Prendre des mesures contre les décharges statiques.*
		P280- *Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage.*
- **Intervention**	:	***P301 + P310-*** *EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin.*
		P303 + P361 + P353- *EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.*
		P308 + P313- *EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un médecin.*
		P331- *Ne PAS faire vomir*
- **Entreposage**	:	***P403 + P235-*** *Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais.*
		P405- *Garder sous clef.*
- **Élimination**	:	***P501*** *- Éliminer le contenu/récipient de façon conforme à la réglementation locale.*

Autres dangers connus

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation

Substances : *Mélange*

Autres moyens d'identification : *Solution aqueuse composée des substances suivantes*

Numéro CAS / autres identifiants uniques / Mélanges

Numéro CAS : *Non applicable*

Ingrédient	% (p/p)	Numéro CAS
Distillats de pétrole, léger hydrotraitée	*15.0 – 40.0*	*64742-47-8*
Naphta lourd (pétrole), alkylation	*40.0 - 70.0*	*64741-65-7*

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.
Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : *Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.*

Inhalation : *Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.*

Contact avec la peau (ou les cheveux) : *Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau.*

Ingestion : *Consulter un médecin immédiatement. Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration.*

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : *Les éclaboussures dans les yeux peuvent amener de l'irritation, des rougeurs et de la douleur.*

Inhalation : *Aucune donnée spécifique.*

Contact avec la peau : *Aucune donnée spécifique.*

Ingestion : *Aucune donnée spécifique.*

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux	:	*Les éclaboussures dans les yeux peuvent amener de l'irritation, des rougeurs et de la douleur.*
Inhalation	:	*Aucune donnée spécifique.*
Contact avec la peau	:	*Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre de l'irritation et des rougeurs.*
Ingestion	:	*Aucune donnée spécifique.*

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant	:	*Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.*
Traitements particuliers	:	*Pas de traitement particulier.*
Protection des sauveteurs	:	*Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.*

Voir Information toxicologique (section 11)

SECTION 5. MESURE À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés	:	*Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction.*
Agents extincteurs inappropriés	:	*Jet d'eau à pleine puissance.*

Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	:	*Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. En cas de fuite, elles peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation. Les contenants fermés exposés à la chaleur peuvent exploser. Pendant un incendie, des gaz irritants et probablement toxiques peuvent être produits par la décomposition thermique ou la combustion.*
Produits de décomposition thermique dangereux	:	*Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants/toxiques.*

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Mesures spéciales de protection pour les pompiers	:	*Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.*
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	:	*Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.*

SECTION 6. MESURE À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences : *Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.*

Intervenants en cas d'urgence : *Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences».*

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement : *Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorbé avec un matériau sec inerte et placer dans un contenant approprié. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé.*

Méthodes de nettoyage : *Utiliser une pulvérisation d'eau pour réduire les vapeurs ou pour détourner la direction du nuage de vapeurs. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles.*

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone de l'eau.

Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Mettre le matériau dans des récipients appropriés, couverts et étiquetés. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection : *Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser d'outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures contre les décharges statiques. Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage. Avant de manipuler ce produit, s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux.*

Conseils sur l'hygiène générale au travail	:	*Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.*
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	:	*Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10).*

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Ingrédients dangereux	Valeurs limites d'exposition
Distillats de pétrole, léger hydrotraitée	***CA Quebec Provincial (Canada).*** *STEL: 197ppm*

Mesures de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène	:	*Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.*
Protection yeux/visage	:	*Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures chimiques.*
Protection des mains	:	*Porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques*
Protection de la peau et du corps	:	*Porter des vêtements de protection appropriés pour éliminer tout risque de contact avec la peau.*
Protection respiratoire	:	*Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.*

SECTON 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

État Physique	:	*Liquide*
Couleur	:	*Incolore*
Odeur	:	*Caractéristique*
Seuil olfactif	:	*Non disponible.*
pH	:	*Non disponible.*
Point de fusion	:	*Non disponible.*
Point de congélation	:	*Non disponible.*
Point d'ébullition	:	*64.7^{o}C*
Point d'éclair	:	*9.7^{o}C.*
Taux d'évaporation	:	*Non disponible.*
Inflammabilité (solides et gaz)	:	*Non applicable.*
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	:	*Non disponible.*
Tension de vapeur	:	*Non disponible.*
Densité de vapeur	:	*Plus lourde que l'air*
Densité relative (g/ml)	:	*0.755- 0.785*
Solubilité	:	*Insoluble dans l'eau*
Coefficient de partage noctanol/eau	:	*Non disponible.*

Température d'auto-inflammation	:	*Non disponible.*
Température de décomposition	:	*Non disponible.*
Viscosité	:	*Non disponible.*

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.

Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

Accumulation de vapeurs inflammables/explosives.

Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures contre les décharges statiques. Éviter tout contact avec des agents oxydants.

Matériaux incompatibles

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : Matières comburantes;

Produits de décompositions dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultats		*Espèces*	*Exposition*
Distillats de pétrole, léger hydrotraitée	Dermique Orale	DL50 DL50	*Lapin* *Rat*	*2000mg/kg* *>5000mg/kg*

Sensibilisation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mutagénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	*CIRC*	*NTP*	*ACGIH*	*EPA*	*NIOSH*
Méthanol	-	-	-	-	-	-

Toxicité pour la reproduction

Il n'existe aucune donnée disponible.

Tératogénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Système nerveux central & poumons, foie et reins.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Il n'existe aucune donnée disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Peu probable mais possible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables : *Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.*

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : *Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : Douleur, larmoiement, rougeur, irritation.*

Inhalation : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Contact avec la peau : *Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : Irritation*

Ingestion : *Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : Douleurs stomacales*

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Effets différés possibles : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : *Aucun effet important danger critique connu.*

Effets différés possibles : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralités : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Cancérogénicité : *Peut provoquer le cancer.*

Mutagénicité : *Peut provoquer des anomalies génétiques.*

Tératogénicité : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Effets sur le développement : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Effets sur la fertilité : *Aucun effet important ou danger critique connu.*

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Il n'existe aucune donnée disponible.			

Persistance et dégradation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (KOC) : *Il n'existe aucune donnée disponible.*

Autres effets nocifs

Aucun effet important ou danger critique connu.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : *L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Ne pas déverser dans les égouts, les eaux de surface ou sur le sol.*

Emballages contaminés: : *Seul l'emballage vide peut être recyclé.*

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	*UN1993*	*UN1993*	*UN1993*
Désignation officielle de transport de l'ONU	*Liquide inflammable, N.S.A.*	*Liquide inflammable, N.S.A.*	*Liquide inflammable, N.S.A.*
Classe de danger relative au transport	*3*	*3*	*3*
Groupe d'emballage	*III*	*III*	*III*
Dangers environnementaux	*Oui*	*Oui*	*Oui*
Autres informations	*Remarque : Quantité limité lorsque 5L ou moins*	-	-

Protections spéciales pour l'utilisateur ***Transport avec les utilisateurs locaux :*** *toujours transporter dans des contenants qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.*

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

INRP canadien : *Aucun des composants n'est répertorié.*

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : *Aucun des composants n'est répertorié.*

Inventaire du Canada : *Tous les composants sont répertoriés ou exclus.*

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Historique

Date d'édition : *30/08/2018*

Version : *1*

Élaborée par : *Groupe CAM-J inc.*

Légende des abréviations : *ETA = Estimation de la toxicité aiguë*
FBC = Facteur de bioconcentration
SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
IATA = Association international du transport aérien
CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
LogKoe = coefficient de partage octanol/eau
NU = Nations Unies
RPD = Règlement sur les produits dangereux

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.